

Mr G. Senechal, Directeur de l'Académie de France  
Rome.

Paris, 18 Mars 1842.

Monsieur,

J'avais écrit au Ministre de l'Intérieur, vers les premiers jours de Janvier, pour lui demander les instructions relatives aux paiements à effectuer de l'Académie de France de Rome pendant l'exercice 1842, attendu que celles qu'il m'avait données, primitivement, étaient limitées à l'année qui vient de s'écouler & c'est seulement il y a quatre jours que j'ai reçu sa réponse portant qu'au lieu des Cent mille francs alloués pour 1841, la somme pour l'année courante est fixée à Quatrevingt Dix mille francs seulement. J'ai eu de suite votre avis et ce changement, afin que vous puissiez prendre vos dispositions en conséquence, & chercher à faire établir l'ancien chiffre si vous jugez qu'il y ait lieu & que vous en voyez la possibilité.

Agnez, Monsieur, la nouvelle assurance de ma  
Cordialité la plus Distinguée

J. M. Senechal

145



VIA DI  
FRANCE

Monsieur

Directeur

Monsieur J. Schnetz

de l'Académie de France

Rome

